



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division des Personnels
de l'Enseignement
secondaire - DPES 3 -
Bureau du mouvement

Affaire suivie par
Marc HILDEBRANDT
Béatrice VELIA

Téléphone
0262481002
Fax
0262481111
Courriel
mvt2020@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

Saint-Denis, le 11 FEV. 2020

Le recteur

à

Monsieur le président de l'Université,
Mesdames, Messieurs,
les chefs d'établissement du second degré,

**Objet : Candidatures à un poste dans les établissements d'enseignement
secondaire de la principauté de Monaco – année scolaire 2020-2021**

Référence : note de service n° 2020-022 du 30-1-2020 - BO n° 6 du 06/02/2020.

La note référencée ci-dessus a pour objet d'exposer les conditions dans lesquelles doivent être déposées et instruites les demandes des candidats fonctionnaires titulaires du ministère de l'éducation nationale à des postes dans des établissements d'enseignement de la principauté de Monaco pour l'année scolaire 2020-2021.

Je vous rappelle les principales dispositions concernant la constitution et l'envoi des dossiers de candidature :

Constitution du dossier	<p>Les candidates et candidats adresseront leur demande sur papier libre ou bien par courriel à l'adresse électronique denjs@gouv.mc accompagnée des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• la direction de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, avenue de l'Annonciade - MC 98000 Monaco, leur demande sur papier libre, ou bien par courriel à l'adresse électronique denjs@gouv.mc, accompagnée des pièces suivantes : <ul style="list-style-type: none">- une lettre de motivation ;- un curriculum vitae mis à jour ;- une copie de la carte nationale d'identité (recto-verso) ou du passeport ;- une copie des diplômes et références professionnelles ;
------------------------------------	---

.../...



2/2

	<ul style="list-style-type: none">- une copie de tous les rapports d'inspection pédagogique et des comptes rendus de rendez-vous de carrière ou de visite d'accompagnement ;- une copie de l'arrêté fixant la position administrative ;- une copie du dernier arrêté de promotion d'échelon.
Transmission des dossiers	Les candidats adresseront leur demande, au plus tard le jeudi 20 février 2020 , à la Direction de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, avenue de l'Annonciade, MC 98000 Monaco, ou bien par courriel à l'adresse électronique denis@gouv.mc .

Je vous prie de bien vouloir informer les personnels placés sous votre autorité de ces dispositions.

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général adjoint

Pierre Olivier SEMPERE